

BUDGET 2025-2026

POUR UN QUÉBEC FORT

DISCOURS

SUR LE BUDGET

Mars 2025



BUDGET 2025-2026

POUR UN QUÉBEC FORT

DISCOURS

SUR LE BUDGET

Mars 2025

Prononcé à l'Assemblée nationale par
M. Eric Girard, ministre des Finances
et ministre responsable des Relations
avec les Québécois d'expression
anglaise, le 25 mars 2025.

Budget 2025-2026
Discours sur le budget

Dépôt légal – 25 mars 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-00706-2 (Imprimé)
ISBN 978-2-555-00707-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2025

POUR UN QUÉBEC FORT

Introduction	3
1. Stimuler la création de richesse	9
Soutenir et dynamiser l'économie québécoise	9
Accroître notre capacité à innover.....	10
Favoriser l'apport des régions à la création de richesse	12
2. Soutenir les Québécois	15
Assurer une meilleure prestation des soins de santé et des services sociaux.....	16
Encourager l'éducation et le développement des jeunes.....	17
Favoriser le bien-être des personnes vulnérables	19
Mettre en valeur la culture et l'identité québécoises	20
Appuyer les collectivités	21
3. Bilan de l'examen pour améliorer le régime fiscal	23
Optimiser l'aide fiscale aux entreprises	23
Simplifier le régime fiscal.....	24
Actualiser le régime fiscal.....	25
Favoriser le financement des services publics	25
4. Le plan de retour à l'équilibre budgétaire	27
Conclusion	29

INTRODUCTION

Madame la Présidente,

Je vous présente aujourd'hui le budget 2025-2026 du gouvernement du Québec.

Les dernières années ont marqué le Québec en raison d'événements inattendus. La pandémie, qui débutait il y a cinq ans, a exercé une pression inédite sur nos finances publiques et a forcé une redéfinition de nos priorités collectives. La menace était insaisissable, imprévisible. Nous devons y réagir au meilleur de nos connaissances.

Aujourd'hui, le Québec fait face à un défi différent et nous avons la responsabilité de réagir avec force. La nouvelle administration américaine menace notre économie en proposant des mesures protectionnistes, notamment sous la forme de tarifs nuisibles et injustifiés sur les produits québécois et canadiens.

Cette nouvelle administration conçoit l'intégration économique nord-américaine comme un obstacle à sa prospérité. Elle a tort. Elle veut nous affaiblir. Son action va plutôt stimuler la transformation de notre économie.

Ce budget présente le plan de notre gouvernement pour une économie plus résiliente, plus performante et plus innovante.

Il protège les services en santé et en éducation.

Enfin, il dicte la marche à suivre pour retourner à l'équilibre budgétaire en cinq ans, tel que nous nous y sommes engagés.

Madame la Présidente, ce budget, c'est celui d'un Québec fort.

POUR UN QUÉBEC FORT

Le Québec est confronté aux nouvelles orientations commerciales et diplomatiques de l'administration américaine.

Au Canada, rappelons que c'est le Québec qui a exercé le plus grand leadership en matière de libre-échange. Pour nous, cela signifiait bien plus qu'un concept économique. Cela signifiait la confiance et la réciprocité. Ce sont ces valeurs qui ont défini notre relation avec les États-Unis jusqu'à aujourd'hui.

Elles nous ont animés lors de moments charnières de l'histoire.

- Dois-je rappeler que nos citoyens ont combattu côte à côte lors de nombreux conflits armés qui ont marqué le 20^e et le 21^e siècle?
- Récemment, lors des feux à Los Angeles, ce sont ces mêmes valeurs qui ont amené des pilotes québécois à prêter main-forte à leurs homologues californiens.

Madame la Présidente, les liens qui nous unissent à nos voisins américains sont bien plus profonds que la menace actuelle et ils résisteront à l'épreuve du temps.

Les politiques américaines affectent déjà la situation économique en créant de l'incertitude et en minant la confiance.

- Au Québec, nous anticipons que les effets liés à la mise en place des droits de douane retrancheront un total de 0,7 point de pourcentage à la croissance pour les années 2025 et 2026.
- Elles freineront les échanges commerciaux et affaibliront la confiance des agents économiques, ce qui limitera la progression des investissements et de la consommation.

La progression du PIB réel devrait néanmoins atteindre 1,1 % en 2025 et 1,4 % en 2026.

Il s'agit du scénario de base, où la raison se fait entendre. Il existe toutefois une autre possibilité, un précipice, où des tarifs de 25 % sont imposés sur l'ensemble des biens en circulation en Amérique du Nord.

Madame la Présidente, on ne le rappellera jamais assez : le Québec n'est pas dépourvu face à cette période de turbulences. Il dispose d'une économie diversifiée, d'un emplacement géographique stratégique, d'une main-d'œuvre qualifiée, d'universités de classe mondiale, d'électricité à prix abordable, de ressources naturelles abondantes et d'un encadrement fiscal favorable à l'investissement et à l'innovation.

Les Québécois s'engagent aussi dans cette période en meilleure posture que leurs voisins canadiens.

- En 2018, notre gouvernement s'était fixé l'objectif ambitieux de réduire l'écart de richesse du Québec avec l'Ontario. La bonne performance économique du Québec permettra de réduire cet écart à 9,9 % en 2026, alors qu'il était de 15,9 % en 2018. C'est un accomplissement majeur.
- Notre gouvernement a également mieux protégé le portefeuille de ses citoyens. Entre 2018 et 2023, le pouvoir d'achat des ménages s'est amélioré de 6,6 % au Québec comparativement à 3,9 % au Canada.

Madame la Présidente, ce budget présente des initiatives totalisant 12,3 milliards de dollars d'ici 2029-2030 pour stimuler la création de richesse et soutenir les Québécois. L'examen des dépenses fiscales permet de réduire le coût de ces initiatives à 9,3 milliards de dollars.

□ Stimuler la création de richesse

Évidemment, la priorité de ce budget est de renforcer notre économie face à l'incertitude. Cela implique de stimuler la création de richesse. Notre gouvernement investit donc 5,4 milliards de dollars pour rehausser le potentiel économique du Québec. Nous agissons sur trois dimensions : l'urgence, la transition et la destination.

Face à l'urgence, je confirme que l'aide financière pour les entreprises qui auraient des problèmes de liquidités provoqués par la menace tarifaire totalisera 1,6 milliard de dollars.

Dans la période de transition, nous renforcerons l'économie en augmentant les investissements dans les infrastructures et en travaillant avec nos partenaires pour diminuer les obstacles au commerce sur le marché canadien.

J'annonce que le Plan québécois des infrastructures sera relevé à 164 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 7 %, se chiffrant à 11 milliards de dollars.

Enfin, la troisième dimension de nos interventions concerne la destination que nous visons pour l'économie québécoise. Nous mettons le cap sur la productivité et l'innovation en stimulant les investissements dans les entreprises afin de leur permettre de solidifier leur position concurrentielle à l'échelle mondiale. Pour ce faire :

- nous favorisons la réalisation de projets d'entreprises avec l'appui d'Investissement Québec;
- nous confirmons notre intention d'harmoniser le régime fiscal avec l'annonce du gouvernement fédéral sur la prolongation des mesures d'amortissement accéléré; et
- nous prévoyons également la mise en place d'un nouveau régime d'aide fiscale simplifié et bonifié pour stimuler la recherche, l'innovation et la commercialisation.

☐ Soutenir les Québécois

La réussite éducative des jeunes et l'accès aux services de santé guident nos actions depuis 2018.

Dans le cadre du budget 2025-2026, le gouvernement poursuit ses investissements et prévoit plus de 6,8 milliards de dollars d'ici 2029-2030 pour soutenir les Québécois.

De ce montant, 5,0 milliards de dollars sont prévus pour :

- assurer une meilleure prestation des soins de santé et des services sociaux; et
- encourager l'éducation et le développement des jeunes en valorisant la réussite éducative.

Par ailleurs, des investissements de 1,9 milliard de dollars permettront :

- de favoriser le bien-être des personnes vulnérables;
- de mettre en valeur la culture et l'identité québécoises; et
- d'appuyer les collectivités.

❑ Maintenir une saine gestion des finances publiques

Madame la Présidente, tous ces investissements nécessitent le maintien d'une saine gestion des finances publiques.

Malgré les pressions qui pèsent sur la situation financière du gouvernement, j'annonce aujourd'hui que les gestes identifiés dans le cadre des examens des dépenses fiscales et budgétaires permettent d'afficher un surplus comptable en 2029-2030.

Despite the pressures on the government's financial situation, I am announcing today that the actions identified, as part of the review of fiscal and budgetary expenditures, will enable us to achieve an accounting surplus in 2029-2030.

❑ Améliorer le régime fiscal

Madame la Présidente, l'an passé, je me suis engagé à réaliser un examen complet des 277 dépenses fiscales du Québec. L'objectif était de dégager des pistes d'optimisation, mais également de moderniser notre régime et d'améliorer son adéquation avec les objectifs du Québec d'aujourd'hui. C'était un exercice ambitieux du ministère des Finances qui s'est appuyé sur l'expertise au sein de nos universités québécoises. Aujourd'hui, je vous présente le bilan du travail accompli.

Dans le cadre du budget 2025-2026, les efforts pour améliorer le régime fiscal permettent de dégager des sommes de près de 3,0 milliards de dollars sur cinq ans, dont plus de 1,0 milliard de dollars par année à compter de 2029-2030.

❑ Poursuite de l'examen des dépenses budgétaires

Notre gouvernement poursuit également ses travaux concernant l'examen des dépenses budgétaires. Sous la responsabilité de la présidente du Conseil du trésor, cet examen vise à améliorer l'efficacité de l'intervention gouvernementale dans les activités des ministères et organismes, et permettra de dégager des optimisations de l'ordre de 3 milliards de dollars en 2029-2030.

En cohérence avec nos objectifs économiques pour le Québec, nous travaillons à la transformation de l'État. Nous le faisons avec un objectif en tête : l'amélioration des services publics directs aux Québécois.

❑ Le plan de retour à l'équilibre budgétaire

Tel que nous nous y sommes engagés dans le dernier budget, je présente aujourd'hui le plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Il n'est pas question de suspendre la Loi sur l'équilibre budgétaire à moins que le Québec n'entre en période de récession.

Le gouvernement atteindra son objectif de retourner à l'équilibre budgétaire au plus tard en 2029-2030, et ce, après versements au Fonds des générations. C'est notre responsabilité envers les générations futures.

Madame la Présidente, je demande le consentement de cette assemblée pour présenter plus en détail le plan de notre gouvernement pour un Québec fort.

* * *

Je demande également le consentement de cette assemblée pour déposer les documents suivants :

- les tableaux présentant les résultats préliminaires des opérations budgétaires consolidées pour 2024-2025; et
- les prévisions des équilibres financiers pour 2025-2026.

Je dépose également le plan budgétaire de mars 2025 et les documents l'accompagnant, qui font partie intégrante du budget.

☺ • ☺

1. STIMULER LA CRÉATION DE RICHESSE

Madame la Présidente, notre gouvernement travaille depuis 2018 à augmenter la richesse au bénéfice de tous les Québécois. Le conflit commercial que nous vivons actuellement impose une accélération de la modernisation de notre économie.

Dans le cadre du budget 2025-2026, une somme de plus de 5,4 milliards de dollars est prévue pour soutenir et dynamiser l'économie québécoise, accroître notre capacité à innover et consolider l'apport des régions à la création de richesse.

* * *

SOUTENIR ET DYNAMISER L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

La résilience d'une économie se manifeste par sa capacité à absorber des chocs, et à s'adapter rapidement aux changements et aux imprévus.

Dans la situation actuelle, nos entreprises doivent investir pour améliorer leur productivité, solidifier leur position concurrentielle et réduire leur dépendance à l'égard du marché américain. Le but est d'atténuer les risques économiques associés au conflit commercial.

Afin de soutenir et de dynamiser l'économie québécoise, le gouvernement annonce près de 4,1 milliards de dollars dans le cadre du budget 2025-2026.

☐ Offrir une aide transitoire aux entreprises touchées par les tarifs américains

Le gouvernement soutient les entreprises qui ont des problèmes de liquidités reliés aux tarifs douaniers et met à leur disposition des aides financières sous forme de prêts pouvant atteindre 1,6 milliard de dollars.

☐ Appuyer la réalisation de projets d'investissement

Madame la Présidente, nous sommes à l'écoute des entreprises. Nous avons entendu leur message : l'environnement d'affaires et réglementaire doit être plus concurrentiel pour stimuler leurs investissements. Il faut aussi faciliter la réalisation de projets qui nécessitent parfois un soutien adapté de la part du gouvernement.

Afin d'appuyer la réalisation de projets d'investissement, le gouvernement prévoit près de 3,5 milliards de dollars pour notamment :

- favoriser, avec l'appui d'Investissement Québec, la réalisation de projets d'entreprises, en allouant 900 millions de dollars sur trois ans pour stimuler l'innovation, les investissements et les exportations;
- stimuler la transformation numérique des entreprises;
- poursuivre l'Offensive formation en construction;
- soutenir les fournisseurs québécois de l'industrie électrique; et
- assurer la délivrance des autorisations environnementales dans un délai optimal.

Je confirme également notre intention de prolonger les mesures d'amortissement accéléré pour une période additionnelle de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2025.

- Ce geste permettrait à plus de 100 000 entreprises québécoises de déduire plus rapidement le coût de leur investissement, et ainsi de bénéficier d'une rentabilité accrue sur ceux-ci.
- Au coût de près de 2,4 milliards de dollars sur cinq ans, ce geste permettrait aux entreprises de bénéficier d'un avantage fiscal important.

❑ Favoriser la diversification des marchés

Le Québec possède un accès privilégié à plus de 1 milliard de consommateurs à l'extérieur de l'Amérique du Nord grâce aux nombreux accords de libre-échange canadiens. À cet effet, soulignons le rôle clé joué par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, qui fête, cette année, ses 60 ans d'existence.

Pour favoriser la diversification internationale des marchés, le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2025-2026, 196 millions de dollars afin :

- de poursuivre la stratégie maritime;
- de favoriser la concrétisation de projets d'exportation; et
- de défendre les intérêts du Québec et de créer de la richesse en soutenant le réseau des représentations à l'étranger.

Le gouvernement s'assure également que les entreprises québécoises aient accès à des certifications qui leur permettent de faciliter le repérage de leurs produits.

* * *

ACCROÎTRE NOTRE CAPACITÉ À INNOVER

L'innovation est essentielle pour assurer le développement économique durable du Québec. Pour les entreprises, innover permet de se démarquer de la concurrence, tant pour le développement de produits novateurs que pour l'optimisation des processus de production.

Le budget 2025-2026 prévoit 604 millions de dollars afin d'accroître notre capacité à innover.

❑ **Stimuler l'innovation et sa commercialisation par un régime d'aide fiscale renouvelé**

Au fil des années, des mécanismes et des outils ont été mis en place pour améliorer les performances du Québec en innovation.

Toutefois, dans la dernière décennie, une tendance à la baisse a été observée en matière d'activités de recherche et développement des entreprises, alors que ces activités ont connu une hausse marquée dans plusieurs autres juridictions. Cette tendance soulève un enjeu de compétitivité pour les entreprises québécoises.

Dans le contexte actuel, le gouvernement souhaite contribuer à créer un environnement plus propice à l'innovation, à la compétitivité et à la croissance des entreprises. Nous voulons les aider à mieux répondre aux défis économiques mondiaux actuels et futurs.

Madame la Présidente, j'annonce la mise en place d'un nouveau régime d'aide fiscale à l'innovation. Ce régime offre un soutien financier additionnel aux entreprises de 272 millions de dollars et inclut un nouveau crédit d'impôt simplifié et bonifié pour la recherche, l'innovation et la commercialisation. Ce crédit d'impôt remplacera huit mesures fiscales actuellement en vigueur.

❑ **Favoriser l'innovation dans des secteurs stratégiques**

Afin de favoriser l'innovation dans des secteurs stratégiques, le gouvernement annonce, dans le budget 2025-2026, un investissement de 194 millions de dollars pour notamment :

- appuyer le développement de la zone d'innovation Technum Québec;
- renouveler la Stratégie québécoise des sciences de la vie;
- appuyer la recherche et l'innovation en entreprise dans les secteurs prioritaires; et
- poursuivre le financement de Mila.

❑ **Aider les PME à fort potentiel**

Pour augmenter sa productivité et rehausser son niveau de richesse, le Québec doit miser sur le dynamisme entrepreneurial. Il doit aussi favoriser le repreneuriat et l'entrée sur le marché de nouvelles entreprises innovantes.

Pour aider les PME à fort potentiel, le budget 2025-2026 prévoit notamment 42 millions de dollars sur trois ans afin :

- de mettre en place le Plan PME 2025-2028, qui soutiendra le développement et la croissance de nos PME; et
- de propulser les jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance en leur offrant du capital d'investissement au stade de l'amorçage.

Les PME pourront également bénéficier d'un soutien adapté d'Investissement Québec. Rappelons que 90 % de ses interventions sont réalisées auprès d'entreprises de moins de 200 employés.

* * *

FAVORISER L'APPORT DES RÉGIONS À LA CRÉATION DE RICHESSE

Madame la Présidente, la création de richesse au Québec passe par l'apport de nos régions. Avec leurs ressources naturelles, leur savoir-faire et leurs industries stratégiques, elles contribuent à la résilience et à la diversification de l'économie.

J'annonce aujourd'hui 759 millions de dollars pour consolider l'apport économique des régions.

❑ **Dynamiser l'économie des régions**

De cette somme, 217 millions de dollars sont prévus dans le but :

- de poursuivre les initiatives pour une meilleure connectivité;
- de renouveler le Plan d'action gouvernemental en économie sociale;
- de prolonger le financement du programme Développement économique pour l'aide à la redynamisation des territoires;
- de permettre l'élaboration du Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques;
- d'accélérer le développement économique local et régional; et
- de soutenir l'évolution de Capital régional et coopératif Desjardins.

❑ Valoriser nos minéraux critiques et stratégiques

Le sous-sol québécois contient des ressources minérales essentielles à la poursuite des objectifs en matière de transition énergétique, de développement de technologies innovantes et de création d'emplois de qualité dans les régions.

Pour valoriser nos minéraux, notamment les minéraux critiques et stratégiques, le gouvernement annonce, dans le budget 2025-2026, un total de 107 millions de dollars afin :

- de reconduire le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques; et
- d'évaluer la faisabilité d'optimiser le transport ferroviaire à partir de la fosse du Labrador.

❑ Soutenir le secteur forestier

Madame la Présidente, les années récentes ont été particulièrement difficiles pour l'industrie forestière, notamment en raison des événements climatiques extrêmes et du conflit sur le bois d'œuvre avec les États-Unis. Afin de soutenir ce secteur, une somme de 95 millions de dollars sur trois ans permettra :

- de diversifier l'industrie des produits forestiers et de favoriser l'innovation;
- de renouveler le programme de protection des investissements sylvicoles contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette; et
- de poursuivre le programme exceptionnel d'écoulement des bois feuillus des régions de l'Outaouais et des Laurentides.

Ces sommes porteront à près de 1,5 milliard de dollars l'appui du gouvernement au secteur forestier au cours des dernières années.

❑ Poursuivre l'appui au secteur touristique

La faiblesse du dollar canadien, combinée à la solidarité exemplaire des Québécois, aura un impact positif important sur notre industrie touristique.

Afin de l'appuyer, le gouvernement prévoit une somme de 138 millions de dollars qui servira :

- à soutenir les festivals et les événements;
- à investir dans nos attraits et établissements touristiques; et
- à prolonger les ententes avec nos partenaires touristiques.

❑ Favoriser le développement du secteur bioalimentaire

Le secteur bioalimentaire joue lui aussi un rôle primordial dans l'économie du Québec. Il contribue à la mise en valeur du territoire québécois ainsi qu'au développement des régions.

Pour favoriser le développement de ce secteur et l'autonomie alimentaire du Québec, le gouvernement prévoit 202 millions de dollars afin :

- de poursuivre le Plan d'agriculture durable;
- de mettre en œuvre la Politique bioalimentaire; et
- d'assurer le financement du Programme Investissement Croissance Durable.

80 • 03

2. SOUTENIR LES QUÉBÉCOIS

Chaque année, depuis notre arrivée au pouvoir, la santé et l'éducation ont été au cœur de notre action gouvernementale. De 2018-2019 à 2024-2025 :

- les dépenses en santé et services sociaux ont augmenté de 52 %, soit une croissance moyenne annuelle de 7,3 %;
- les dépenses en éducation ont augmenté de 55 %, soit une croissance moyenne annuelle de 7,5 %; et
- celles en enseignement supérieur ont augmenté de 40,7 %, soit 5,9 % en moyenne par année.

Notre gouvernement a investi des sommes historiques dans ces priorités. Nous l'avons fait pour pallier le manque chronique d'investissements des dernières décennies au Québec et en réponse à une crise de santé publique sans précédent.

Nous devons maintenant entamer un changement de paradigme.

- Nous avons la responsabilité de revenir à des niveaux de croissance plus modérés et de poursuivre l'amélioration des services grâce à des gains d'efficacité et d'organisation.

Dans un contexte d'augmentation et de vieillissement de la population, la poursuite de l'amélioration du système public de santé et de services sociaux constitue un défi majeur pour les finances publiques.

L'arrivée récente de Santé Québec permettra justement de moderniser la gouvernance du système de santé en optimisant la gestion des activités par des gains d'efficacité. Chaque dollar investi générera une meilleure prestation des soins et des services.

Madame la Présidente, nous sommes engagés à protéger les services publics pour les Québécois. Dans le budget 2025-2026, plus de 6,8 milliards de dollars sont prévus sur un horizon de cinq ans pour améliorer les services offerts à la population.

* * *

ASSURER UNE MEILLEURE PRESTATION DES SOINS DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Afin d'assurer une meilleure prestation des soins de santé et des services sociaux, j'annonce une somme additionnelle de près de 3,9 milliards de dollars sur cinq ans.

❑ Améliorer l'accès aux soins et aux services

Dans le but d'améliorer l'accès aux soins et aux services, le gouvernement prévoit 2,2 milliards de dollars pour notamment :

- financer l'offre de nouveaux traitements pharmaceutiques dans les hôpitaux;
- déployer les nouvelles installations de soins de santé et de services sociaux; et
- former plus de médecins.

❑ Renforcer les services sociaux pour les personnes vulnérables

Dans le cadre du budget 2025-2026, le gouvernement consolide son action à l'égard des personnes vulnérables. Il prévoit plus de 1 milliard de dollars sur cinq ans afin :

- de répondre aux besoins croissants en protection de la jeunesse;
- de rehausser le soutien à l'hébergement des personnes vulnérables qui ont besoin d'un accompagnement particulier;
- d'accompagner les jeunes quittant les centres de protection de la jeunesse et les personnes en situation d'itinérance bénéficiant du Programme de supplément au loyer;
- de rehausser le financement des organismes communautaires;
- de consolider les pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières de proximité; et
- de pérenniser le soutien aux clientèles autochtones dans l'implantation de la sécurisation culturelle dans le réseau de la santé.

❑ Assurer la qualité des milieux de vie destinés aux aînés

Le gouvernement est sensible à l'importance, pour les aînés, de pouvoir vivre dans un milieu sécuritaire et adapté à leurs besoins. Il prévoit donc 318 millions de dollars afin d'assurer la qualité des milieux de vie qui leur sont destinés. Cette somme servira notamment :

- à pérenniser le financement de l'harmonisation des centres d'hébergement et de soins de longue durée publics et privés; et
- à protéger les personnes qui demeurent en résidences privées pour aînés.

❑ **Prioriser la prévention en santé**

La prévention en santé demeure aussi une priorité. Le budget 2025-2026 prévoit 269 millions de dollars afin :

- d'élargir la vaccination auprès des clientèles vulnérables;
- de mettre en œuvre la stratégie nationale intégrée de prévention en santé; et
- de poursuivre le déploiement du dépistage de l'amyotrophie spinale pour les nouveau-nés.

❑ **Maintenir et développer les infrastructures en santé et services sociaux**

Avec le vieillissement de la population, mais aussi celui du parc immobilier hospitalier, des investissements en infrastructures sont requis. Ce budget prévoit des investissements de 24,7 milliards de dollars au Plan québécois des infrastructures pour le portefeuille Santé et Services sociaux.

Ainsi, il sera possible de poursuivre la construction, l'agrandissement ou le réaménagement d'hôpitaux, de maisons des aînés et de maisons alternatives tout en s'assurant de maintenir les infrastructures actuelles en bon état.

* * *

ENCOURAGER L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES

Madame la Présidente, le gouvernement place le développement des jeunes au cœur de ses décisions. Au cours des dernières années, il a déployé des efforts importants pour assurer leur épanouissement, et ce, dès la petite enfance.

Aujourd'hui, j'annonce une somme additionnelle de près de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans pour encourager l'éducation et le développement des jeunes.

❑ **Valoriser la réussite éducative**

Le gouvernement poursuit ses efforts pour améliorer la réussite éducative. Ainsi, de nouvelles initiatives totalisant plus de 368 millions de dollars permettront :

- de favoriser la réussite scolaire;
- de former plus d'enseignants qualifiés;
- de favoriser le retour en emploi des personnes retraitées du réseau de l'éducation; et
- de combler les besoins temporaires d'espace scolaire.

❑ **Consolider l'aide aux jeunes et aux étudiants**

Il est primordial de maintenir le soutien offert aux jeunes, aux étudiants des cycles supérieurs et aux organismes qui les appuient.

Le budget 2025-2026 prévoit une somme de 279 millions de dollars afin de consolider l'aide aux jeunes et aux étudiants. Cet investissement permettra :

- de financer le programme d'aide financière aux études; et
- de maintenir les services offerts aux jeunes dans leur parcours vers l'autonomie.

❑ **Maintenir et développer les infrastructures des établissements d'enseignement**

Le Plan québécois des infrastructures prévoit des investissements de 23,5 milliards de dollars pour la réfection d'établissements et l'ajout d'espace dans les écoles primaires et secondaires. Il comprend aussi des investissements de 9 milliards de dollars pour les établissements d'enseignement supérieur.

❑ **Promouvoir la pratique du loisir et du sport**

La pratique du loisir et du sport est essentielle pour le bien-être et la santé des sociétés. Le gouvernement souhaite donc encourager la participation au sport et à l'activité physique et rendre accessible une offre d'activités diversifiées.

Dans cette optique, j'annonce un investissement majeur de 300 millions de dollars pour le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.

❑ Soutenir l'accessibilité aux services de garde

Madame la Présidente, le Québec est un précurseur en matière de services de garde éducatifs à l'enfance et nous en sommes très fiers. Il est essentiel pour les familles d'avoir accès à des services de garde éducatifs de qualité et adaptés à leurs besoins.

Dans le but de soutenir une telle accessibilité aux services de garde, le budget 2025-2026 prévoit une somme de 171 millions de dollars afin :

- de convertir 1 000 places de garde non subventionnées en places subventionnées;
- de maintenir les services en adéquation avec les besoins des familles; et
- d'assurer le déploiement du nouveau portail d'inscription aux services de garde.

* * *

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le gouvernement veut favoriser le bien-être des personnes vulnérables. Le filet social québécois est une richesse importante. Il contribue à définir le Québec comme une société inclusive qui priorise le bien-être collectif.

Ainsi, j'annonce un montant de 550 millions de dollars d'ici 2029-2030 pour favoriser le bien-être des personnes vulnérables.

Cette somme s'ajoute au rehaussement important des investissements prévus pour le secteur communautaire depuis 2022.

❑ Soutenir l'accès au logement

Au cours des dernières années, le gouvernement a amélioré l'accès au logement pour les personnes vulnérables, notamment les jeunes en difficulté et les personnes en situation d'itinérance.

Les récentes actions ont permis de bonifier l'offre de logements abordables, d'aider les ménages à faible revenu dans le paiement de leur loyer et de contribuer à la rénovation du parc de logements locatifs.

Le gouvernement souhaite poursuivre son action et prévoit une somme de 303 millions de dollars pour la mise en œuvre d'initiatives additionnelles visant à soutenir l'accès au logement, soit :

- le maintien du parc d'habitations à loyer modique; et
- l'adaptation de logements pour répondre aux besoins urgents.

❑ **Apporter une aide ciblée aux personnes dans le besoin**

Le budget 2025-2026 prévoit aussi un investissement de 247 millions de dollars d'ici 2029-2030 pour apporter une aide ciblée aux personnes dans le besoin. Cette somme servira :

- à favoriser l'intégration en emploi et à améliorer l'inclusion et la sécurité financière des personnes plus éloignées du marché du travail;
- à apporter une aide à ceux qui vivent une situation difficile, notamment les personnes qui ont dû quitter leur pays d'origine et les femmes immigrantes victimes de violence conjugale; et
- à augmenter l'aide alimentaire en réponse à la hausse importante des besoins. Depuis 2022, ce sont plus de 175 millions de dollars qui auront été prévus en matière d'aide alimentaire.

* * *

METTRE EN VALEUR LA CULTURE ET L'IDENTITÉ QUÉBÉCOISES

Madame la Présidente, le gouvernement favorise le rayonnement de la culture québécoise. C'est une richesse qui fait briller le Québec de multiples façons.

À cet égard, j'annonce 717 millions de dollars afin de mettre en valeur la culture et l'identité québécoises.

De ce montant, plus de 544 millions de dollars seront consacrés à la valorisation de la culture et du patrimoine québécois. Cette somme permettra notamment de bonifier le financement destiné au Conseil des arts et des lettres du Québec et à la SODEC en plus de stimuler l'ambition et l'innovation culturelles.

Par ailleurs, près de 173 millions de dollars permettront de promouvoir l'identité du Québec. Ainsi, on pourra mieux valoriser la langue française et assurer des services de qualité aux personnes immigrantes.

* * *

APPUYER LES COLLECTIVITÉS

Le Québec est une société juste et sécuritaire; une société qui garantit à chacun des droits égaux, en protégeant les plus vulnérables et en luttant efficacement contre le crime.

Le présent budget prévoit plus de 635 millions de dollars sur cinq ans pour réitérer l'appui aux collectivités.

- De ce montant, le gouvernement prévoit 208 millions de dollars notamment pour mettre en place la Stratégie québécoise de lutte contre la criminalité, protéger les droits des Québécois, assurer un meilleur accompagnement aux personnes et offrir des services sécurisants aux communautés autochtones.
- De plus, une somme de 332 millions de dollars permettra de favoriser le développement durable et la vitalité des territoires. Le but est d'augmenter les efforts de protection de l'environnement, de soutenir l'entretien et l'amélioration des routes et d'assurer la mobilité sur le territoire.
- Finalement, un investissement de 96 millions de dollars permettra de renforcer la capacité d'adaptation du Québec aux changements climatiques. Il s'agira notamment de renforcer la protection du territoire face aux inondations, d'augmenter les ressources pour les victimes de sinistres et d'améliorer la résilience des infrastructures.

☐ **Améliorer la rente de retraite des accidentés du travail**

Madame la Présidente, je souhaite maintenant vous parler d'une mesure dont je suis particulièrement fier et qui témoigne de la constance de notre action gouvernementale malgré l'incertitude ambiante. L'an passé, j'ai annoncé dans le cadre du budget que notre gouvernement éliminerait totalement la réduction de la rente de retraite pour les aînés en situation d'invalidité qui atteignent l'âge de 65 ans.

Cette année, nous agissons pour assurer une protection de la rente de retraite des personnes victimes d'une lésion professionnelle.

Ainsi, j'annonce qu'à partir du 1^{er} janvier 2026, le Régime de rentes du Québec protégera les bénéficiaires d'une indemnité de remplacement du revenu réduite de la même manière qu'il le fait déjà à l'égard de ceux qui reçoivent une pleine indemnité.

La modification aidera jusqu'à 2 000 nouveaux retraités par année.



3. BILAN DE L'EXAMEN POUR AMÉLIORER LE RÉGIME FISCAL

Madame la Présidente, lors du budget 2024-2025, je me suis engagé à procéder à un examen des dépenses fiscales qui couvrirait les mesures relatives à l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, ainsi que les taxes à la consommation.

L'objectif était de dégager des pistes d'optimisation au bénéfice des finances publiques du Québec, mais également de moderniser notre régime fiscal et d'améliorer son adéquation avec les objectifs du Québec d'aujourd'hui.

Pour alimenter la réflexion autour de ses travaux, le gouvernement a consulté plusieurs groupes de chercheurs. Je remercie l'ensemble des experts qui ont participé à ce travail pour leur vision et leur engagement envers un Québec plus juste et plus performant.

Ainsi, dans le budget 2025-2026, le gouvernement présente des efforts pour améliorer le régime fiscal, ce qui permettra de dégager des sommes de près de 3 milliards de dollars sur cinq ans, dont plus de 1 milliard de dollars par année à partir de 2029-2030.

* * *

OPTIMISER L'AIDE FISCALE AUX ENTREPRISES

Afin d'accroître la productivité des entreprises québécoises et d'atteindre ses objectifs de création de richesse, le gouvernement doit miser sur les forces de l'écosystème québécois dans des domaines de pointe.

Ainsi, le gouvernement annonce l'optimisation de certaines mesures fiscales pour soutenir les entreprises. L'objectif est de réorienter l'aide vers des activités qui sont à haute valeur ajoutée dans l'environnement économique d'aujourd'hui.

❑ Cibler les activités du secteur des TI à plus forte valeur ajoutée

Le crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques, le CDAE, s'adresse aux entreprises spécialisées en technologies de l'information et vise à stimuler l'offre de solutions informatiques pour les entreprises québécoises.

Depuis sa mise en place en 2008, le crédit d'impôt soutient sensiblement les mêmes activités liées à la conception et au développement de systèmes informatiques et de logiciels. Or, au cours des dernières années, les services et solutions en TI ont grandement évolué.

Dans l'objectif d'encourager des activités de TI à plus forte valeur ajoutée et de concentrer l'aide fiscale dans le domaine de l'intelligence artificielle, le gouvernement modernisera le CDAE pour en faire le crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques intégrant l'IA.

Le nouveau crédit d'impôt s'appliquera pour les années d'imposition débutant après le 31 décembre 2025.

❑ **Recentrer le crédit d'impôt relatif aux ressources sur les minéraux critiques et stratégiques**

Lorsqu'il s'agit de valoriser les minéraux critiques et stratégiques, le Québec est l'endroit au Canada qui offre le soutien fiscal le plus généreux, avec son crédit d'impôt relatif aux ressources.

Pour permettre au Québec de saisir les nouvelles occasions d'affaires que peut représenter la valorisation des minéraux critiques et stratégiques, le gouvernement offrira un crédit d'impôt renouvelé relatif aux ressources. Les modifications permettront :

- de bonifier l'aide fiscale en faveur des minéraux critiques et stratégiques, tout en maintenant la compétitivité de l'aide fiscale à l'égard des autres ressources minières; et
- de rendre admissible la mise en valeur des ressources minières, tout en introduisant un plafond des dépenses admissibles.

Les modifications seront applicables pour les années d'imposition des sociétés qui débutent après le jour de la présentation du budget 2025-2026.

* * *

SIMPLIFIER LE RÉGIME FISCAL

L'examen pour améliorer le régime fiscal a été l'occasion de comparer et d'évaluer la cohérence des composantes du régime, mais également d'analyser les différences avec le régime fiscal fédéral.

Ainsi, le gouvernement annonce deux gestes qui permettront de simplifier le régime fiscal québécois, soit :

- l'uniformisation du taux de la taxe sur les primes d'assurance et de celui de la taxe de vente du Québec à compter du 1^{er} janvier 2027; et
- la révision du régime d'actions accréditives.

* * *

ACTUALISER LE RÉGIME FISCAL

Le régime fiscal québécois doit évoluer selon les contextes économique et social, tout en respectant le cadre budgétaire gouvernemental.

Ainsi, le gouvernement annonce des mesures d'actualisation, dont :

- la réduction de l'âge maximal de 16 ans à 14 ans pour le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants;
- le rétablissement graduel de l'équilibre entre l'impôt foncier et la taxe sur les services publics;
- l'actualisation des droits d'immatriculation additionnels pour les véhicules de luxe; et
- l'abolition du bouclier fiscal.

* * *

FAVORISER LE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Dans le cadre du budget 2025-2026, le gouvernement annonce des gestes qui favoriseront le financement des services publics.

D'une part, le gouvernement met fin à l'indexation du seuil d'admissibilité aux taux réduits de la cotisation de l'employeur au Fonds des services de santé.

D'autre part, il assurera la pérennité du financement des infrastructures et des services de transport :

- par une contribution annuelle pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables à compter de 2027; et
- par la fin de la gratuité d'accès aux péages et aux traversiers pour les véhicules munis d'une plaque d'immatriculation verte, également à compter de 2027.

Par ailleurs, le Plan de mise en œuvre 2025-2030 du Plan pour une économie verte, qui sera présenté dans les prochains mois, bénéficiera d'un financement de 10,2 milliards de dollars. C'est une hausse d'environ 200 millions de dollars par rapport au plan précédent de lutte contre les changements climatiques.

Finalement, afin de continuer à soutenir l'électrification des transports au Québec, le gouvernement annonce que le programme Roulez vert, concernant les rabais à l'achat pour les véhicules électriques, recommencera à s'appliquer à partir du 1^{er} avril 2025 selon les mêmes paramètres qu'en début d'année.

• • •

4. LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Madame la Présidente, j'annonce le plan qui permettra le retour à l'équilibre budgétaire, après versements au Fonds des générations, au plus tard en 2029-2030, conformément à la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Depuis la pandémie, la situation financière du Québec s'est détériorée sous le poids de la persistance des dépenses en santé, des investissements majeurs réalisés dans les services publics, de la hausse démographique record ainsi que des revenus moins élevés qu'attendu d'Hydro-Québec découlant notamment d'une faible hydraulité.

Malgré ces pressions sur les finances publiques, le déficit comptable du Québec en 2024-2025 est réduit de 700 millions de dollars. Sur une base comparable aux soldes budgétaires des autres provinces canadiennes et du gouvernement fédéral, c'est-à-dire avant versements au Fonds des générations, le solde comptable atteint donc 8,1 milliards de dollars, soit 1,3 % du PIB.

En 2025-2026, s'ajoute la menace tarifaire à laquelle le gouvernement répond en soutenant les entreprises et les Québécois. Le solde comptable affiche ainsi un déficit de 11,4 milliards de dollars, soit 1,8 % du PIB.

Après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, le solde budgétaire au sens de la Loi présente quant à lui un déficit de 10,4 milliards de dollars en 2024-2025 et de 13,6 milliards de dollars en 2025-2026.

De 2018-2019 à 2025-2026, le poids des dépenses du gouvernement dans l'économie aura augmenté de 24 % à 26 %. Le poids des revenus dans l'économie aura quant à lui diminué de 26 % à 25 %, ce qui s'explique notamment par les efforts constants du gouvernement pour réduire le fardeau fiscal des Québécois. Pour que l'équilibre budgétaire soit atteint, le poids des dépenses dans l'économie devra donc diminuer graduellement à un niveau semblable à celui d'avant la pandémie.

La mise en œuvre du plan de retour à l'équilibre budgétaire s'inscrit dans les grandes orientations suivantes :

- un financement adéquat des missions de l'État;
- la stimulation de la croissance économique;
- le maintien des versements des revenus consacrés au Fonds des générations;
- le maintien d'un objectif de réduction de la dette à long terme; et
- la poursuite des investissements en infrastructures.

Par ailleurs, nous réitérons nos demandes visant une augmentation des transferts fédéraux, dont la croissance annuelle de 1,6 % en moyenne pour les cinq prochaines années est insuffisante. Ces transferts devront être sans condition et respectueux des champs de compétence du Québec.

À l'occasion des élections fédérales à venir, je rappelle notre exigence que le gouvernement fédéral finance adéquatement les soins de santé existants avant de créer de nouveaux programmes.

Le gouvernement demeure par ailleurs engagé à réduire le poids de la dette à long terme et poursuit les versements au Fonds des générations.

- L'évolution de la situation budgétaire et le contexte économique incertain actuel appellent cependant à une légère révision des cibles de réduction de la dette annoncées en mars 2023.
- Le ratio de la dette nette au PIB devra ainsi être réduit à 35,5 % d'ici 2032-2033 et à 32,5 % d'ici 2037-2038.



CONCLUSION

Madame la Présidente, nous sommes conscients des défis auxquels feront face le Québec et notre économie dans les prochains mois. Devant une menace aussi injustifiée, nous avons la responsabilité de nous élever.

Nous n'avons pas choisi cette crise tarifaire. En revanche, nous faisons le choix d'une économie plus performante et plus innovante. Nous faisons le choix de poursuivre nos grandes réformes pour le bien de nos enfants et des citoyens, qui méritent des services de qualité. Nous faisons le choix responsable d'une saine gestion des finances publiques.

Dans le cadre du budget 2025-2026, le gouvernement concentre ses efforts sur l'économie. À court terme, nous soutiendrons les entreprises en difficulté en raison du conflit commercial. Dans la période de transition, nous appuierons l'économie en augmentant les investissements dans les infrastructures et en travaillant avec nos partenaires pour diminuer les obstacles au commerce sur le marché canadien. Enfin, nous gardons le cap sur la création de richesse à long terme. Nous stimulons les investissements et l'innovation des entreprises pour leur permettre de solidifier leur position concurrentielle à l'échelle mondiale.

Dans le cadre du budget 2025-2026 :

- nous augmentons les investissements en infrastructures de 11 milliards de dollars sur trois ans;
- nous prévoyons 4,1 milliards de dollars sur cinq ans pour soutenir et dynamiser l'économie québécoise;
- nous mettons en place un nouveau régime d'aide fiscale à l'innovation; et
- nous investissons près de 717 millions de dollars dans la mise en valeur de la culture et de l'identité québécoises.

Nous protégeons également les services en santé et en éducation en prévoyant :

- 3,9 milliards de dollars pour assurer une meilleure prestation des soins de santé et des services sociaux; et
- 1,1 milliard de dollars pour encourager l'éducation et le développement des jeunes en valorisant la réussite éducative.

Nous gardons toujours en tête l'équité intergénérationnelle. Malgré les pressions qui pèsent sur la situation financière du gouvernement, les gestes identifiés pour redresser les finances publiques permettent d'afficher un surplus comptable en 2029-2030.

Madame la Présidente, les Québécois sont créatifs, résilients et solidaires. Avec eux, nous faisons le choix d'un Québec moderne, ouvert sur le monde et tourné vers l'avenir. Un Québec fort!

Merci, madame la Présidente.

* * *

Je propose que l'Assemblée nationale approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Je vous remercie.

☺ • ☺

TABLEAU 1

Gouvernement du Québec
Sommaire des opérations budgétaires
Résultats préliminaires 2024-2025
(en millions de dollars)

	2024-2025
REVENUS	
Revenus autonomes	124 545
Transferts fédéraux	30 636
Total	155 181
DÉPENSES	
Dépenses de portefeuilles	-153 406
Service de la dette	-9 853
Total	-163 259
SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE⁽¹⁾	-8 078
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 354
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽²⁾	-10 432

(1) Il s'agit du surplus ou du déficit lié aux activités présenté dans les comptes publics.

(2) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 2

Gouvernement du Québec
Sommaire des opérations budgétaires
Prévisions 2025-2026
(en millions de dollars)

	2025-2026
REVENUS	
Revenus autonomes	125 732
Transferts fédéraux	30 610
Total	156 342
DÉPENSES	
Dépenses de portefeuilles	-156 102
Service de la dette	-9 670
Total	-165 772
Provision pour éventualités	-2 000
SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE⁽¹⁾	-11 430
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 177
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽²⁾	-13 607

(1) Il s'agit du surplus ou du déficit lié aux activités présenté dans les comptes publics.

(2) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire

TABLEAU 3

Gouvernement du Québec
Revenus
Prévisions 2025-2026
(en millions de dollars)

	2025-2026
REVENUS AUTONOMES	
Impôt sur le revenu et les biens	
Impôt des particuliers	46 944
Cotisations pour les services de santé	9 242
Impôts des sociétés	12 491
Impôt foncier scolaire	1 346
	70 023
Taxes à la consommation	
Taxes de vente ⁽¹⁾	25 126
Carburants	2 135
Produits du tabac	910
Boissons alcooliques	617
Autres ⁽²⁾	134
	28 922
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	
Hydro-Québec	1 905
Loto-Québec	1 517
Société des alcools du Québec	1 419
Investissement Québec	268
Société québécoise du cannabis	126
Autres	33
	5 268
Droits, permis et redevances	6 220
Revenus divers	15 299
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES	125 732
TRANSFERTS FÉDÉRAUX	
Péréquation	13 567
Transferts pour la santé	8 942
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 330
Autres programmes	6 771
TOTAL DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX	30 610
TOTAL DES REVENUS	156 342

(1) Les taxes de vente, au sens des comptes publics, comprennent notamment la TVQ, la taxe sur les primes d'assurance, la taxe sur l'hébergement et le droit spécifique sur les pneus neufs.

(2) Ces montants incluent les revenus provenant de la composante québécoise du droit d'accise sur les produits du vapotage, de la composante québécoise du droit d'accise sur les ventes de cannabis et du pari mutuel.

TABLEAU 4

Gouvernement du Québec
Dépenses
Prévisions 2025-2026
(en millions de dollars)

	2025-2026
DÉPENSES DE PORTEFEUILLES	
Assemblée nationale	193
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	168
Affaires municipales et Habitation	5 623
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 527
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	4 524
Conseil exécutif	602
Culture et Communications	2 083
Cybersécurité et Numérique	297
Économie, Innovation et Énergie	4 521
Éducation	23 517
Emploi et Solidarité sociale	5 804
Enseignement supérieur	11 311
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	2 436
Famille	9 308
Finances	3 885
Immigration, Francisation et Intégration	768
Justice	2 103
Langue française	80
Relations internationales et Francophonie	165
Ressources naturelles et Forêts	1 495
Santé et Services sociaux	65 527
Sécurité publique	2 681
Tourisme	536
Transports et Mobilité durable	7 308
Travail	240
Réallocation des dépenses gouvernementales en cours d'exercice	-600
TOTAL	156 102
SERVICE DE LA DETTE	9 670
TOTAL DES DÉPENSES	165 772

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

[Québec.ca/budget](https://Quebec.ca/budget)

